

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1 juillet 2023

### TRANSACTION VENTE

Tranche de prix	Honoraires
jusqu'à 100'000 Euros	Forfait de 2'500 Euros
au delà de 100'000 Euros	2,5 % TTC du prix de vente

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.**

**Avis de valeur :** 190 € TTC.

*Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.*

### VIAGER

Type de Viager	Honoraires
Tout type de viager	4 % TTC de la valeur vénale du bien déduit du bouquet à la charge de l'acquéreur

### GESTION LOCATIVE

Type de Biens	Honoraires
Appartement	4 % HT des montants encaissés soit 4,8% TTC
Maison	4,5 % HT des montants encaissés soit 5,4 % TTC

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

### LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

Appartement : Jusqu'à 30 m<sup>2</sup> : un forfait de 150 Euros - Au-delà de 30 m<sup>2</sup> : un forfait de 300 Euros

Maison : Un forfait de 400 Euros

Honoraires à la charge du locataire :

Appartement : Jusqu'à 30 m<sup>2</sup> : un forfait de 150 Euros - Au-delà de 30 m<sup>2</sup> : un forfait de 300 Euros

Maison : Un forfait de 400 Euros

## Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 0 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Part locataire : 0 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Société THOMA IMMO , SARL au capital de 10000 € - Siège social : 1 rue de Bale, Bartenheim la Chaussée (68870) - RCS Mulhouse n° 487644684 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6802 2018 000 025 206 délivrée par Alsace Eurométropole  
Garant : SOCAF , n° 336810, pour un montant de 120'000 Euros